

Parc Agrothermique Saint-Félicien

Projet de loi d'intérêt privé #208, Loi concernant la Ville de Saint-Félicien

Historique du projet (Presse)

Annexe A

Présenté par :

M. Jonathan Hamel

Commission de l'Aménagement du Territoire
Assemblée Nationale du Québec

9 juin 2015

L'Étoile du Lac

L'Étoile du Lac > Actualités > Économie

Saint-Félicien se diversifie grâce au parc agrothermique

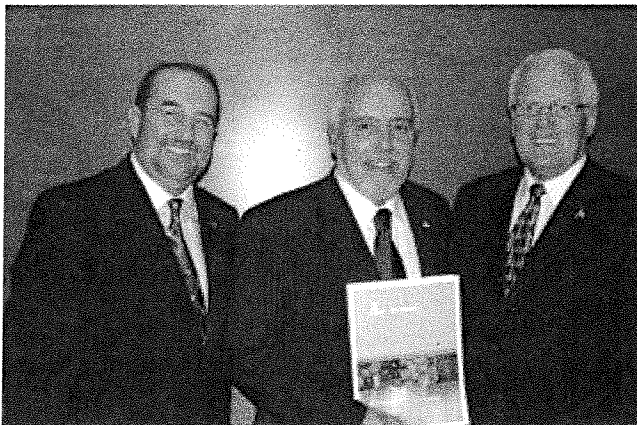


Daniel Migneault

Publié le 03 octobre 2009

Des investissements de 7,3 M\$ seront réalisés d'ici un an

C'est l'aboutissement de plusieurs années de travail qui se concrétise avec l'annonce de la réalisation du parc agrothermique à Saint-Félicien. Des investissements de 7,3 millions de dollars seront réalisés d'ici l'automne 2010 afin de réaliser ce projet qui prône les valeurs du développement durable.



Le ministre Denis Lebel, le maire de Saint-Félicien, Gilles Potvin, et le ministre Serge Simard ont annoncé le projet de parc agrothermique. (Photo : Daniel Migneault)

Le gouvernement du Québec contribue à la hauteur de 4 661 197 \$ par le biais du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités. La Ville de Saint-Félicien injectera la balance, soit 2,6 M\$.

Le parc agrothermique vise l'implantation d'un complexe de serres de 15 hectares face à l'usine de cogénération. L'eau chaude produite par l'usine de cogénération sera acheminée vers les serres ce qui permettra de chauffer les serres à faible coût. Ensuite, l'eau refroidie retournera vers l'usine de cogénération où elle sera réutilisée.

Le maire de Saint-Félicien, Gilles Potvin, voit grand pour le parc agrothermique. Il lance un appel à tous les promoteurs et aux jeunes

entrepreneurs : « Saint-Félicien vous propose un défi. Préparer votre plan de développement et nous vous accueillerons à bras ouverts. Nous vous proposons un

partenariat gagnant gagnant », invite le premier magistrat.

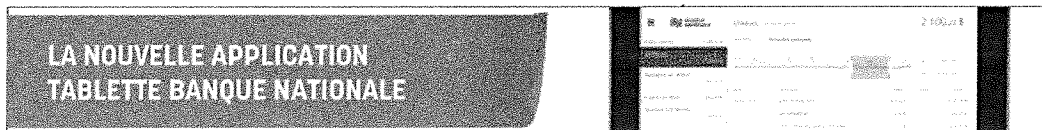
Pour le moment, les Serres Dame Nature et les Serres Sagamie ont manifesté leur intérêt. Le choix définitif sera effectué au cours des prochains mois. La Ville préfère accueillir plus d'un promoteur et diversifier la production.

Ce projet permettra la création de 300 emplois directs et de 50 emplois indirects. M. Potvin insiste pour dire à quel point le parc agrothermique sera un puissant levier de diversification et de développement. Des investissements évalués à de 21 M\$ seront réalisés par les promoteurs qui seront retenus.

Depuis quelques mois, l'avenir de l'usine de cogénération de Saint-Félicien était remis en question en raison des difficultés d'approvisionnement en copeaux. Le maire Gilles Potvin a profité de l'annonce du projet pour confirmer qu'une entente est intervenue entre l'usine et AbitibiBowater pour un approvisionnement en copeaux qui répondra à une bonne partie des besoins.

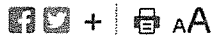
Le ministre responsable du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Serge Simard, a effectué l'annonce au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Laurent Lessard. Il a dressé un parallèle entre la situation vécue à La Baie, où il demeure, il y a quelques années alors que l'usine Port-Alfred d'Abitibi-Consolidated et l'usine MDF d'Uniboard ont fermé leurs portes. « Il faut stimuler la richesse et inciter les jeunes à rester en région. Lors de moments difficiles, il faut regarder en avant plutôt qu'en arrière », lance-t-il.

Lors de l'annonce, le député de Roberval-Lac-Saint-Jean à la Chambre des communes, Denis Lebel, était présent. Il a mis beaucoup de pression et a tiré quelques ficelles afin de favoriser l'aide du gouvernement du Québec au projet félicinois. Serge Simard et Gilles Potvin l'ont remercié pour son soutien.



Un projet vapoureux

Mise à jour le jeudi 29 janvier 2009 à 16 h 53 HNE



Le propriétaire des Serres Sagami, Stéphane Roy, remet en question la construction d'un complexe de serres de 20 millions de dollars dans l'écoparc agrothermique qui doit être mis en place à Saint-Félicien. Les entreprises installées dans cet écoparc se chaufferaient avec les rejets de vapeur de l'usine de cogénération qui est la propriété de CHI Canada. Selon Stéphane Roy cependant, la Ville manque de sérieux dans ce dossier.

Les Serres Sagami remettent en question la construction d'un complexe de serres dans l'écoparc qui doit être mis en place à Saint-Félicien.

« C'est qu'on n'a jamais eu les paramètres techniques pour bâtir un plan d'affaires solide pour faire une entente. Puis on veut savoir ce que la Ville a comme entente avec l'usine de cogénération. Ça on ne le sait pas », dit-il.

M. Roy mentionne également qu'il n'a eu aucun contact avec la Ville à ce sujet depuis 10 mois.

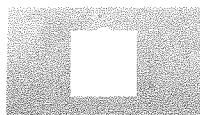
En fait, il existe bel et bien une entente entre la Ville et les propriétaires de l'usine de cogénération pour approvisionner l'écoparc. Un accord signé en 2000 définit en effet les principes de base de l'entente, mais pas la quantité de vapeur qui doit être fournie. L'accord n'offre pas non plus de garanties formelles d'approvisionnement à long terme, ce que CHI Canada affirme être incapable de promettre.

« Je ne crois pas qu'on puisse faire de garanties [sur la quantité de vapeur fournie]. Pas plus qu'on ne peut faire de garanties de survie de notre industrie si on ne voit pas où on s'en va au niveau de l'approvisionnement des écorces [l'usine utilise la biomasse forestière pour produire son énergie] », indique le porte-parole de CHI Canada, Pascal Brun.

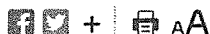
Stéphane Roy ne cache pas que s'il avait une meilleure offre ailleurs, il abandonnerait son projet à Saint-Félicien, en raison du flou qui l'entoure, mais également parce que l'offre de la municipalité pourrait faire augmenter ses coûts de production. M. Roy souligne que faire pousser des poivrons à Saint-Félicien coûterait particulièrement cher en transport. Il estime que seulement 10 % de sa production pourrait être vendue dans la région, le reste devant être dirigé vers les grands marchés, ce qui entraînerait des dépenses de 300 000 \$.

Le maire de Saint-Félicien, Gilles Potvin, soutient quant à lui que le projet d'écoparc de la municipalité est sérieux. Selon lui, il repose sur des bases solides et n'attend plus que l'aide financière promise par Québec et Ottawa pour se réaliser.

EN COMPLÉMENT



SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Audio - Dominique Rivard rapporte les propos du maire Potvin.



Publié le 13 janvier 2010 à 08h31 | Mis à jour le 13 janvier 2010 à 08h36

Parc agrothermique de Saint-Félicien: 1M\$ de plus



Courtoisie



Louis Potvin

Le Quotidien

(Saint-Félicien) Le nombre important de travaux d'infrastructures au Québec et dans la région fait grimper de 19% les coûts pour la réalisation du parc agrothermique de Saint-Félicien.

La facture passera de 7,3 M\$ à 8,3 M\$ ce qui force la municipalité à demander aux deux paliers de gouvernements s'ils étaient prêts à allonger les deux tiers de cette hausse de 1 M\$. «Les fonctionnaires ont montré une belle ouverture. Ils sont conscients que les tarifs des professionnels et des firmes spécialisées ont augmenté au cours de la dernière année. Nous croyons qu'ils

accepteront et nous proposeront un protocole d'entente que nous pourrions signer lors de la prochaine assemblée du conseil?», a expliqué le maire Gilles Potvin.

Cet été, Québec et Ottawa avaient annoncé une subvention de 4,6 M\$ pour réaliser ce projet de développement de quinze hectares de serres chauffées à partir des rejets thermiques de l'usine de cogénération.

Le directeur général de la ville, Mario Ménard, indique que l'évaluation des coûts avait été effectuée en juin 2008, mais que la réactualisation a fait gonfler la facture. «On s'y attendait, car nous avons vu une augmentation importante des coûts par rapport à nos prévisions pour les travaux d'aqueducs sur le boulevard Sacré-Coeur, faits cet été. Mes confrères dans d'autres villes constatent la même chose», souligne Ménard.

Le temps presse

La municipalité veut réaliser son projet rapidement. C'est pour cette raison que les fonctionnaires mettent les bouchées doubles pour obtenir le feu vert des gouvernements. Par la suite, on démarre la préparation des plans et devis. En parallèle, la ville doit signer des ententes de principes avec des promoteurs.

«Nous avons plusieurs entrepreneurs intéressés. Parmi eux, des petits producteurs spécialisés dans des produits très ciblés et d'autres de plus grande envergure. Par contre, tous exigent que nous leur assurions un approvisionnement en eau chaude constant sur une période de 20 ans?», souligne le maire qui ne veut pas dévoiler la nature des projets de ces promoteurs. L'entreprise Tomates Sagamie songe à y produire du poivron tandis que Serres Dame nature cultiverait des plantes vertes.

//La version complète du texte est disponible dans votre Quotidien

© La Presse, Itée. Tous droits réservés.

L'Étoile du Lac

L'Étoile du Lac > Actualités

Saint-Félicien fonce avec le parc agrothermique



Jean-Paul Asselin
Publié le 14 août 2012

Un investissement de 1,5 M \$



© Photo : Jean-Paul Asselin

Des panneaux indiquent le début des travaux du parc agrothermique de Saint-Félicien.

Intrigué par l'arrivée de panneaux indiquant de possibles travaux sur les terrains du parc agrothermique de Saint-Félicien, au coin du boulevard Hamel et de la voie de contournement, L'Étoile du Lac a voulu en savoir davantage en consultant le maire Gille Potvin.

« Les travaux d'aménage de notre conduite d'eau brute à partir de l'ancien réservoir de la municipalité vont bon train. Nous serons en mesure de livrer 500 gallons par minute à l'usine de cogénération qui viendra se greffer à notre réseau et libérera ainsi 300 gallons d'eau traitée et disponible pour les nouveaux investisseurs qui sont venus frapper à notre porte », soutient M. Potvin.

Ce dernier a d'ailleurs quelques critiques à émettre : « Tout le conseil est tanné des réponses évasives et des non-réponses obtenues jusqu'ici. On dirait que les fonctionnaires du gouvernement ne saisissent pas les opportunités qui s'offrent à nous et semblent se moquer de nos projets novateurs. Si les solutions ne viennent pas d'eux, ce n'est pas bon. On a hâte qu'un gouvernement finisse par nous écouter. C'est pourquoi nous avons débloqué 1,5 M \$ et nous répondons aux investisseurs. Et on peut vous dire que ce n'est qu'un début », assure le maire.

Des travaux se déroulent dans les environs du parc. La Ville négocie présentement pour l'achat de terrains supplémentaires. Un entrepôt régional de 75 000 pieds y verra le jour, dont une portion de 20 000 pieds qui abritera de l'équipement d'entretien.

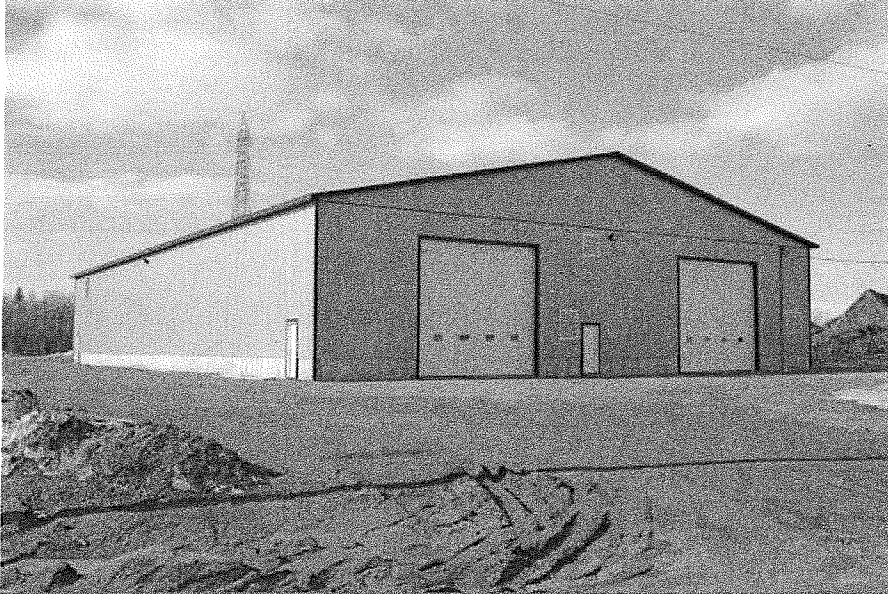
« Nous fonçons parce que nous croyons aux opportunités et il ne faut pas les laisser

passer. Nous avons mis sur la table des crédits et des conditions extraordinaires pour les investisseurs. Certains ont faim et d'autres moins. Pour certains, il serait temps de s'approcher de la table avant que celle-ci soit desservie », conclut Gilles Potvin.

Publié le 06 avril 2013 à 07h00 | Mis à jour le 06 avril 2013 à 07h00

L'institution financière se départit de tous ses investissements agricoles à Saint-Félicien

La Nationale fait marche arrière



Cet entrepôt, construit au coût de 1,2 M\$, n'a jamais servi. La Banque Nationale l'a mis en vente et attends des offres.

(Photo Louis Potvin)



Louis Potvin

Le Quotidien

(Saint-Félicien) La Banque Nationale se départit de tous les investissements agricoles qu'elle a réalisés à Saint-Félicien. Le centre de service construit au coût de 1,2 M\$ est à vendre et tous les équipements agricoles nécessaires à l'exploitation des terres ont été liquidés.

«Nous avons procédé à la vente à l'encan de tous les équipements que nous avons. Ils ont été vendus en bloc au mois de mars. Pour ce qui est du hangar, nous attendons de recevoir des offres», a indiqué le porte-parole de la Banque Nationale, Claude Breton.

Le centre de services qui auraient servi d'entrepôt et d'atelier d'entretien,

construit à partir du bois Lamco de Saint-Félicien, n'aura même pas servi. Le mécontentement créé par l'achat massif de terres agricoles a fait reculer l'institution qui tente de revendre les terres acquises.

«Nous avons annoncé à l'automne que nous nous retirions de la production agricole et que l'on revoyait notre modèle d'affaires. C'est ce que nous faisons. Cette vente des équipements et du garage s'inscrit dans cette démarche», a ajouté Claude Breton.

Tout en confirmant la nouvelle, le maire Gilles Potvin n'a pas voulu élaborer sur le divorce entre la Banque Nationale et l'homme d'affaires Éric Dubé qui a acheté des terres pour le compte de l'institution financière. Le dossier est très chaud et c'est très difficile d'obtenir de l'information tant les gens consultés sont prudents dans leurs déclarations. «Pour nous, ce n'est pas compliqué, nous avons décidé de dissoudre l'unité d'exploitation dont monsieur Dubé était à la tête», a répondu le responsable des affaires publiques.

En ce qui concerne Éric Dubé, il continuerait à réaliser de la production de patates sur des terres à Saint-Félicien et à Péribonka. En ce qui a trait à la Banque Nationale, elle se prépare à faire des semis en 2013 et discute avec des producteurs pour faire réaliser les travaux.

Rappelons que le maire Potvin était à peu près le seul dans la région à voir d'un bon oeil la stratégie de la Banque Nationale d'investir massivement. Aujourd'hui, il se montre plus prudent dans ses déclarations. D'autant plus que, selon certaines sources, des poursuites judiciaires pourraient survenir dans le dossier.

Plus de détails dans la version papier du Quotidien//

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)

Publié le 29 octobre 2013 à 23h33 | Mis à jour le 29 octobre 2013 à 23h33

Parc agrothermique de Saint-Félicien

Implantation sur les terrains de Résolu



Le projet de parc agrothermique va se réaliser sur les terrains de Produits forestiers Résolu. Une entreprise se lancerait dans la production de poivrons en serre.

Photo Louis Potvin



Louis Potvin

Le Quotidien

(Saint-Félicien) Le projet de parc agrothermique de Saint-Félicien déménage. Il va se concrétiser sur les terrains de l'usine de pâte kraft de Produits forestiers Résolu plutôt que sur ceux situés près de l'usine de cogénération de Greenleaf Power. Un investissement de plusieurs millions de dollars qui comprend l'implantation d'un complexe de serres pour la culture du poivron.

Cette décision-surprise de Résolu pourrait être annoncée jeudi. C'est la ville et le maire sortant, Gilles Potvin, qui auraient travaillé discrètement ce plan B avec Résolu. La menace que représentait la vente de l'usine de cogénération à des Américains, jumelée

à l'impossibilité d'obtenir des garanties pour un approvisionnement à long terme de rejet thermique pour chauffer des serres a causé cette volte-face.

On se rappellera que la vente de la centrale par O&M Cogénération à Greenleaf Power avait été retardé de deux jours parce que Gilles Potvin voulait impliquer des partenaires locaux et obtenir des garanties pour la concrétisation du parc agrothermique. Cette indécision du nouvel acquéreur a été saisie comme une opportunité pour Résolu.

Selon ce qui a été possible d'apprendre de sources fiables, Résolu, grâce à son unité de cogénération de son usine de pâte, serait en mesure de fournir en eau chaude des serres pour se chauffer à moindre coût. Elle l'a déjà fait dans le passé pour Salmotherm, une entreprise en pisciculture. La présence du gaz naturel permettrait aux serres d'avoir un chauffage d'appoint en cas d'arrêt de production de la centrale thermique.

Une première entreprise s'installerait et y cultiverait des poivrons pour répondre à la demande du marché du Québec. Le maire sortant Gilles Potvin n'a pas voulu confirmer si nos informations étaient véridiques.

Une annonce rapide doit être faite par Résolu même en pleine campagne électorale, car des travaux devraient débuter avant l'hiver. Le porte-parole de l'entreprise Karl Blackburn a confirmé qu'une annonce était en préparation, sans en dévoiler la teneur. La ville de Saint-Félicien devra aussi s'entendre avec le gouvernement du Québec et du Canada pour que la subvention de 5,5\$M attribués pour ce projet soit toujours disponible vu la modification du projet.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)

L'Étoile du Lac

L'Étoile du Lac > Actualités > Économie

Le projet d'écoparc pourrait voir le jour dès 2014

Serge Tremblay

Publié le 04 février 2014

Des détails de nature légale demeurent à ficeler

Tout est mis en œuvre pour que le projet de parc agrothermique se concrétise dès cette année. C'est ce qu'a indiqué le maire de Saint-Félicien, Gilles Potvin, qui assure que le dossier chemine rondement.



© Serge Tremblay

Le conseil municipal de Saint-Félicien portait le chandail bleu pour marquer son support envers Marianne St-Gelais pour les Jeux de Sotchi.

Le projet avait été annoncé à la fin d'octobre dernier, mais peu de détails ont filtré depuis. Le maire Gilles Potvin soutient qu'une bonne partie du travail a été fait, de sorte que l'on espère pouvoir procéder à des annonces au cours des prochaines semaines.

« Il reste certaines dimensions légales à régler. Tous les efforts sont faits pour aboutir. On veut être en chantier cette année, car on a des promoteurs qui nous poussent dans le dos pour s'installer dès cette année », a précisé le maire Potvin lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal.

Celui-ci a expliqué qu'il y a eu accord de principe avec le ministère et qu'il reste à mettre en place certaines dispositions légales avec Produits forestiers Résolu, qui est propriétaire

des terrains et qui doit fournir l'eau et l'énergie thermique.

Il reste certaines dimensions légales à régler. Tous les efforts sont faits pour aboutir. On veut être en chantier cette année, car on a des promoteurs qui nous poussent dans le dos pour s'installer dès cette année. Gilles Potvin

Publié le 05 juillet 2014 à 05h00 | Mis à jour le 05 juillet 2014 à 05h00

Du gaz naturel et de l'électricité au lieu de la vapeur

Les Serres Toundra choisissent leur énergie



Lors de leur voyage en Europe, Éric Dubé et Caroline Fradette ont constaté que la production de concombre en serres est trois fois plus efficace qu'au Québec. Ils ont revu la technologie à utiliser.

(Photo Louis Potvin)



Louis Potvin

Le Quotidien

(SAINT-FÉLICIEN) Le projet des Serres Toundra n'utilisera pas la vapeur de l'usine de pâte de Saint-Félicien de Produits forestiers Résolu pour chauffer ses installations. Les promoteurs se tournent vers une technologie européenne beaucoup plus efficace qui se sert du gaz naturel et de l'électricité.

«En Europe, ils sont trente ans en avance sur le Québec. Lors de notre visite, on s'est rendu compte qu'il fallait se tourner vers le gaz naturel et l'électricité pour nos serres et opter pour leurs technologies. Le retour sur l'investissement se trouvait trop élevé avec la vapeur de l'usine. De plus, la constance de l'approvisionnement représentait une inquiétude», explique le

président Éric Dubé.

De retour d'un voyage en Europe, Dubé et la vice-présidente Caroline Fradette ont revu leur projet de 100M\$ pour le faire à l'image de la technologie de pointe européenne.

«Nous avons visité d'immenses complexes de serres de concombres et d'autres légumes en Hollande et nous avons vite compris qu'il fallait avoir un gros projet de cette envergure pour réussir dans ce domaine afin de répondre aux exigences des marchés d'alimentation», mentionne Caroline Fradette.

L'entreprise a donc embauché des consultants de la Hollande pour élaborer toute la structure du complexe de serres. Les systèmes de lumière européens fournissent le tiers de l'énergie pour chauffer la serre. Les verres utilisés et la structure des installations sont très performants et permettent de produire à l'année, même en hiver, grâce à un grand rendement énergétique. Un système informatique sophistiqué connecté à l'Europe veillera au bon fonctionnement de la production. Des robots transporteront les concombres à l'aire d'expédition.

Pour s'assurer de la réussite de leur projet, les promoteurs ont engagé un chef de culture provenant de la Russie. «C'est la pièce maîtresse du complexe. Ça prend une personne ultra compétente et il n'y en a pas au Québec pour des serres de cette ampleur avec la technologie que nous allons utiliser », mentionne Éric Dubé.

Pour réussir à compétitionner avec les grands joueurs mondiaux, le futur site de serres devra avoir un rendement optimal. Éric Dubé donne l'exemple de la Finlande qui, avec un climat semblable au Québec, réussit à obtenir un rendement de 500 concombres au mètre carré comparé à 120 au Québec. L'entreprise veut donc atteindre un rendement qui se démarque de la moyenne québécoise.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

Denis Lebel veut aider les Serres Toundra

Le 19 novembre 2014 - 08:16 | ldarackian@rncmedia.ca

Le député-ministre fédéral de Roberval–Lac-Saint-Jean, Denis Lebel, dit suivre de près le projet des Serres Toundra de Saint-Félicien, alors que ces derniers ont demandé l'implication du gouvernement fédéral.

Denis Lebel dit avoir été pris par surprise suite à cette demande, alors qu'il croyait que le montage financier des promoteurs était bouclé.

Le bras droit de Stephen Harper au Québec a également confirmé que son horaire chargé fait en sorte qu'il est moins disponible. Il procèdera bientôt à une série d'annonces dans le comté.

L'Étoile du Lac

L'Étoile du Lac > Actualités

Projet d'écoparc : Des citoyens se questionnent sur les sommes investies

Serge Tremblay

Publié le 12 janvier 2015

ÉCONOMIE. Des citoyens de Saint-Félicien ont fait valoir leurs inquiétudes alors que la Ville s'apprête à emprunter quelque 6 millions de dollars pour l'aménagement des structures d'accueil de l'écoparc.



© TC Media - archives

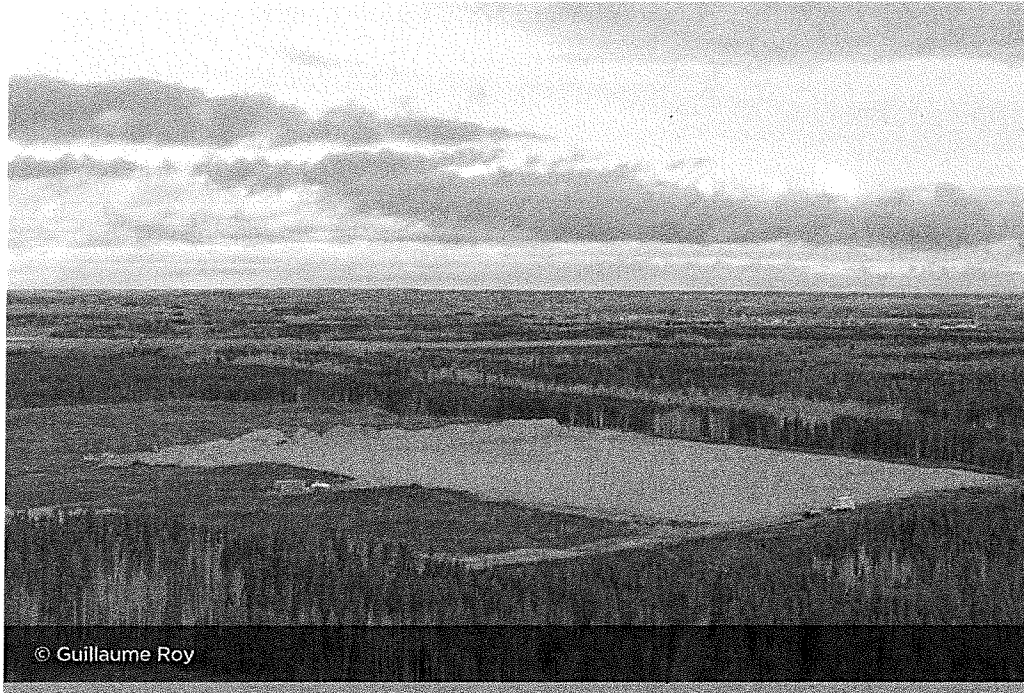
Le conseiller municipal Jérôme Simard.

En séance publique du conseil municipal, quelques citoyens se sont interrogés sur la somme engagée par la Ville de Saint-Félicien pour le projet, soit 7 025 028 \$. Cette somme est financée à raison de 4,68 M\$ par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et de 2,4 M\$ par la Ville de Saint-Félicien.

Le conseiller Jérôme Simard a toutefois rappelé que l'intégralité du montant avancé par la Ville, soit les 2,4 millions, sera remboursée par le promoteur à terme, le tout sur une période de 15 à 20 ans, en fonction du nombre d'hectares en production.

Plusieurs citoyens croyaient à tort que l'argent avancé par la Ville était remis aux Serres Toundra. « L'argent qui est investi par la Ville sert à mettre en place les infrastructures d'accueil. C'est le promoteur qui assume les risques et qui paye pour ses installations », a rappelé Jérôme Simard.

Jusqu'à maintenant, aucune somme n'a réellement été investie dans la construction d'infrastructures par la Ville de Saint-Félicien. Le conseil municipal souhaitait amorcer le processus législatif menant à l'adoption d'un règlement d'emprunt afin de ne pas retarder le projet le moment venu. —S.T.



Serres Toundra : des citoyens contestent un règlement d'emprunt

Des citoyens de Saint-Félicien contestent un règlement d'emprunt pour amener les infrastructures d'accueil aux Serres Toundra, qui souhaitent implanter le plus gros complexe de serres au Québec. Pendant ce temps, la ville et les promoteurs tentent de convaincre la population du sérieux et l'importance du projet.

Insatisfaite des réponses obtenues lors d'un conseil municipal, Janine Lavoie, une Félicinoise de 68 ans, a lancé un appel à la mobilisation, en utilisant les médias sociaux, contre le règlement d'emprunt 14-873, qui stipule que la ville investira 2,3 M\$ pour amener l'eau et le gaz naturel aux Serres Toundra. L'implantation des serres générerait 160 000 \$ de revenus par an pour la ville après la première phase du projet, et plus de 854 000 \$ après les quatre phases.

Après une soirée organisée par les opposants, qui a attiré 200 personnes, les élus ont répondu aux questions concernant le projet lors d'un conseil municipal alors que les promoteurs ont tenu une soirée de présentation pour rassurer la population.

« Nous ne sommes pas contre le projet des Serres Toundra, mais nous remettons en question l'implication financière de la ville dans ce projet », explique Jonathan Hamel, l'un de ceux qui contestent la viabilité de cette implantation de 100 M\$. Malgré les efforts des opposants, il n'y aura pas de référendum sur la question, le registre n'ayant pas été signé par 500 personnes.

Quelle viabilité?

Stéphane Roy, propriétaire des Serres Sagami, ne croit simplement pas en la viabilité du projet. « Jamais je n'embarquerais dans un projet aussi gros », lance le serriculteur, qui a 20 ans d'expérience. Selon ce dernier, il est préférable de commencer par un projet plus petit pour connaître exactement les coûts de production et le prix de vente sur le marché. « C'est bien beau d'avoir une entente avec un acheteur, mais à quel prix? Pour ma part, je ne pourrais pas survivre avec le prix du marché. Je dois trouver des clients en mesure de payer une valeur ajoutée », explique le producteur de tomates, qui doute aussi de la capacité de l'entreprise à recruter 400 employés, car la plupart des serres ont des problèmes de main-d'œuvre.





« Nous avons déjà investi 1,7 M\$ pour construire les fondations des serres », soutient Éric Dubé, un des principaux promoteurs, qui explique que la taille du projet a été

déterminée en fonction de sa rentabilité et du marché à combler. L'entreprise investira 36 M\$ pour la première phase de construction de 8,5 hectares de serres. Les premiers concombres devraient pousser dès l'automne 2015 et ils seront distribués par Sobeys.

Les promoteurs de Serres Toundra admettent qu'ils n'ont pas d'expérience dans la culture en serre.

GUILLAUME ROY
Collaboration spéciale
redaction@laterre.ca

Le projet des Serres Toundra soulève l'opposition à Saint-Félicien

84 PARTAGES   +   AA



C'est sur ce terrain que Saint-Félicien prévoit aménager son écoparc. Photo : Radio-Canada

L'opposition s'organise à Saint-Félicien contre le règlement d'emprunt de 6 millions \$ que la Ville se prépare à autoriser pour aménager les infrastructures de l'écoparc où seront installées les Serres Toundra.

Des citoyens contestent l'implication financière de Saint-Félicien dans le projet et craignent l'imposition d'une taxe spéciale pour le remboursement d'une tranche de l'emprunt.

Adopté il y a deux semaines, le règlement laisse entrevoir que 1,3 million \$ serait remboursé par l'imposition d'une taxe spéciale.

L'un des opposants, le commerçant Jonathan Hamel, croit que cette aide financière de Saint-Félicien aux promoteurs des Serres Toundra est trop risquée.

« L'entreprise aurait de 15 à 20 ans pour rembourser les frais d'infrastructure et ils seraient remboursés selon le nombre d'hectares en production, explique M. Hamel. C'est-à-dire qu'on vous dit : installez-vous, on va vous faire une marge de crédit qui va être remboursable sur 20 ans et si votre entreprise fonctionne ou pas, vous allez nous rembourser ou pas, c'est selon. »

Les opposants tiennent une assemblée d'information jeudi soir pour inviter les citoyens à signer le registre municipal afin de bloquer le règlement d'emprunt.

Les propos de Jonathan Hamel ne sont pas partagés par la Chambre de commerce et d'industrie du secteur Saint-Félicien, qui s'en dissocie. Dans un communiqué, les responsables indiquent qu'ils ont suspendu M. Hamel de ses fonctions d'administrateur.

De son côté, le maire Gilles Potvin envisage de faire une mise au point lors de la séance publique du conseil municipal, lundi soir prochain.

84 PARTAGES   +   AA

L'Étoile du Lac

L'Étoile du Lac > Actualités

Serres Toundra : L'opposition se mobilise

Serge Tremblay

Publié le 29 janvier 2015



Publié le 29 janvier 2015

Séance d'information.

TC Media - Serge Tremblay

EMPRUNT. La soirée d'information citoyenne sur le règlement d'emprunt

pour le projet des Serres Toundra a donné lieu à plusieurs coups de gueule et n'aura pas suscité de débats. Ni les opposants, ni les partisans du projet ne changeront leur fusil d'épaule.

Bien que Jeannine Lavoie ait été à l'origine de la démarche, c'est Jonathan Hamel, citoyen et entrepreneur à Saint-Félicien, qui a détaillé le règlement d'emprunt d'entrée de jeu et qui a animé la discussion. Environ 175 personnes étaient présentes.

Essentiellement, Jonathan Hamel et Jeannine Lavoie ont fait valoir que les citoyens de Saint-Félicien n'avaient pas à payer pour la prise de risque initiale du projet des Serres Toundra. Il a également remis en question la compétence des promoteurs.

Le ton a monté à plusieurs reprises, notamment lorsque l'un des promoteurs des Serres Toundra, Éric Dubé, s'est présenté au micro pour offrir des explications aux questions soulevées pendant la présentation. Il a été promptement interrompu et n'a pas pu offrir sa version des faits.

Jonathan Hamel a argué que les promoteurs du projet auront l'occasion de se faire entendre lors de la séance du conseil de ville du 2 février et que cette soirée-ci était réservée aux opposants.

Cette soirée aura donc servi à galvaniser les opposants, qui ont été invités à se rendre signer le registre pour réclamer un référendum sur le règlement d'emprunt en question.

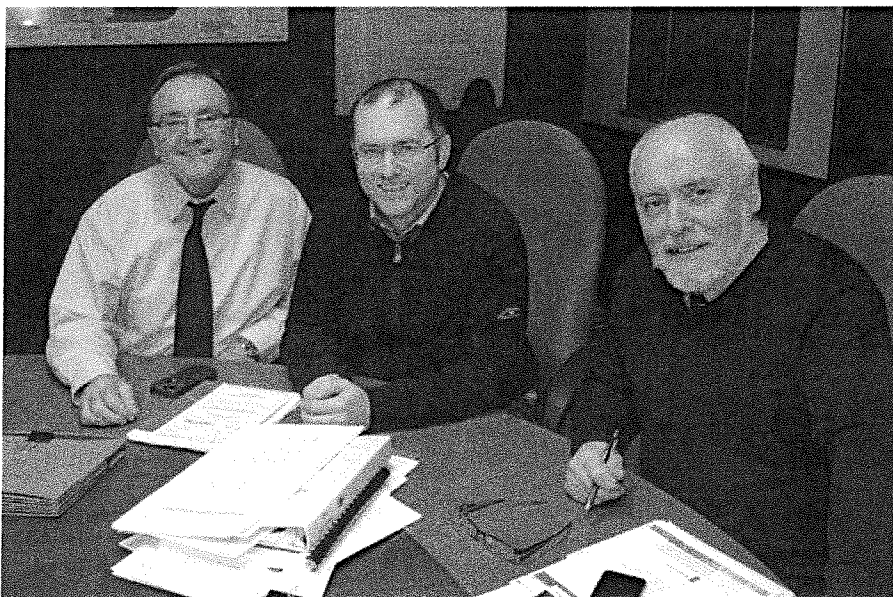
Présent, le maire Gilles Potvin était serein à la sortie de la salle. Il a concédé que les communications avaient peut-être été déficientes du côté de la Ville dans ce dossier, mais que l'on expliquerait clairement les tenants et aboutissants du projet et du règlement d'emprunt lors de la séance du conseil du 2 février.

En fin de rencontre, un citoyen a demandé à ce que le promoteur tienne une séance d'information afin de répondre aux questions. Éric Dubé a indiqué qu'une telle séance serait proposée le 3 février, en soirée.—S.T.

Publié le 29 janvier 2015 à 05h10 | Mis à jour le 29 janvier 2015 à 05h10

Règlement d'emprunt pour Serres Toundra

Le projet ne coûterait rien aux citoyens



Mario Ménard, Éric Dubé et Gilles Potvin ont rencontré le Quotidien pour expliquer les détails entourant les investissements pour la structure d'accueil de l'Éco parc où va s'installer les serres Toundra.

(Photo Louis Potvin)



Louis Potvin

Le Quotidien

(Roberval) La ville de Saint-Félicien assure que les investissements de 7 M\$ pour les infrastructures de l'Écoparc afin d'accueillir le projet des serres Toundra respectent les normes gouvernementales et que les citoyens ne payeront pas pour ces dépenses. De plus, le revenu de taxes et de loyer seront de 854 000 \$ par année, si le projet total de 100 M\$ se réalise.

Un des promoteurs des Serres Toundra, Éric Dubé, le maire Gilles Potvin et le directeur général de la ville Mario Ménard ont rencontré le Quotidien pour expliquer à quoi serviront les investissements et l'avancement du projet. Une intervention qui vise à calmer le jeu entourant la contestation de

certaines citoyens envers un projet de règlement d'emprunt de 6 M\$ pour réaliser ces travaux.

Au total, les investissements s'élèvent à 7,1 M\$ et serviront à fournir les infrastructures d'accueil de l'Écoparc. Une somme de 4,6 M \$ provient du Programme d'infrastructure Canada-Québec accordée pour l'ancien projet de parc agrothermique. La ville aurait obtenu l'accord de son transfert. Un montant de 1 M\$ sera puisé dans le surplus accumulé de la ville et 1,3 M\$ financé par le règlement d'emprunt. Selon ce règlement, le montant de la participation de la ville sera remboursable par le promoteur sur une période de 15 à 20 ans, selon le nombre d'hectares en production.

« Ça ne coûtera rien à la ville à terme et si l'entreprise fait faillite, les infrastructures nous appartiennent et pourront servir pour d'autres projets », lance le maire.

Le promoteur Éric Dubé renchérit: « Les gens ne semblent pas se rendre compte des revenus de taxes que notre entreprise va générer. Pour la première phase de 8,5 hectares, ça va représenter des taxes de 140 000 \$. Quand les quatre phases vont être réalisées, c'est 654 000 \$ que nous allons payer en taxes, ce qui va représenter 8 % des revenus de taxe de la ville » souligne-t-il. À titre d'exemple, Résolu paye 933 000 \$ de taxe pour l'usine de pâte. De plus, la compagnie va payer un loyer annuel de 50 000 \$ pour chaque phase.

Jusqu'à maintenant les promoteurs ont investi 1,7 M\$. « La sous-station électrique va coûter 6 M\$ et les différentes infrastructures pour les serres 4 M\$. La première phase est de 35 M\$ », explique Dubé. Rappelons que Résolu possède 40 % des parts de la compagnie.

Certains critiquent le fait que les serres n'utiliseront pas les rejets thermiques de l'usine de cogénération de Résolu pour chauffer les installations alors qu'il s'agissait de la raison première de la création de l'Écoparc. Le directeur général indique que la présence de l'usine est très importante. « Ils vont utiliser la conduite de l'usine pour pomper de l'eau de procédé de la rivière. De plus, la vapeur de l'usine va servir à chauffer les bassins d'eau de récupérations », précise Mario Ménard.